

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (52 N^{OS})

BUREAU RUE DE LA BASTILLE 11



LA SIGNIFICATION DES ELECTIONS COMMUNALES

ABONNEMENT
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne fr. » 50
RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00
On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Censitaires et capacitaires.

Eh bien, mes chers, mes braves, mes excellents amis doctrinaires, que dites-vous des capacitaires ?

En voilà au moins des gaillards ! Ce n'est pas comme vos censitaires, hein ! On ne les achète pas pour cent sous et ce ne sont pas eux qui changent d'opinions pour une question de borne-poste ou de trottoir.

Car — il ne faut pas qu'on l'oublie — ce sont eux et eux seuls qui ont écrasé le cléricalisme.

A Liège, aux dernières élections, les libéraux triomphaient à 350 voix seulement.

Dimanche dernier, ils tromphaient à 1,800 voix. Or, il y a à Liège, depuis la dernière loi électorale, 2,200 nouveaux électeurs — capacitaires, naturellement. Sur ces deux mille, quatorze cents ont renforcé la majorité libérale, et quatre cents ont voté pour les candidats ouvriers ; les cléricaux peuvent réclamer le reste — et ce n'est pas lourd.

Direz-vous encore à présent, que la révision de la Constitution est inopportune et dangereuse ?

Vous le diriez, d'ailleurs, que cela n'empêcherait point la révision de se faire — et à bref délai.

Si même la justice, si même la reconnaissance n'obligeaient pas le libéralisme à faire de la révision de la Constitution, le premier article de son programme politique, la logique, la crainte de l'absurde lui en feraient un devoir.

Nous allons nous trouver, en effet, dans la situation la plus baroque qui se puisse imaginer.

Les radicaux, comme nous — la Meuse dirait les anarchistes — s'occupent, eux, avant tout, de l'opinion publique, la vraie, celle du peuple entier.

Les doctrinaires ne veulent, eux, s'occuper que de ce qu'ils appellent le pays légal, c'est à dire le corps électoral, qui, pour eux, représente la nation. Le reste c'est « des brailards de grande voirie. »

Seulement, les doctrinaires vont se trouver dans un cruel embarras.

Il y a à présent deux « pays légaux ». Lequel est le vrai ?

Le premier, en juin dernier, votait pour la calotte.

C'est le vrai, c'est le bon, c'est le seul pays légal, disent les journaux cléricaux, l'autre n'a qu'une légalité de pacotille, c'est un pays légal en ruolz.

Le second pays légal — le corps électoral capacitaire — aplattissait hier cette même calotte, adorée par l'autre pays légal.

Cette fois, disent les libéraux, c'est le pays légal, l'excellent, l'irréprochable, l'unique pays légal qui a parlé, l'autre n'est pas le vrai, c'est un pays légal de camelotte.

Qui a raison ?

Pour nous, qui n'acceptons pas la fiction du pays légal, libéraux et cléricaux ont également tort, mais ces pauvres doctrinaires qui ne veulent point entendre parler de la révision de la Constitution, que vont-ils faire ?

Il faudra bien pourtant qu'ils choisissent, s'ils ne veulent rester éternellement entre leurs deux pays légaux comme l'âne de Buridan entre ses deux bottes de foin.

S'ils choisissent le pays légal à 42 francs 32 centimes — celui qui a voté pour les cléricaux — ils ne peuvent soutenir que le second pays légal — celui des capacitaires — puisse annuler les décisions du premier — et ils doivent, dès lors, admettre que MM. Woeste et Jacobs restent ministres.

Si, au contraire, ils adoptent comme pays légal sérieux, le corps électoral capacitaire, celui qui a vaincu le cléricalisme, ils ne peuvent se dispenser de réclamer immédiatement la révision de la Constitution.

Car enfin si les deux pays légaux sont — comme aujourd'hui — d'avis contraire, un des deux — au moins — ne représente pas

exactement le pays. On ne peut en admettre un, sans repousser l'autre.

Que va faire le doctrinarisme ?

Il serait hardi de s'aventurer, dès aujourd'hui, à formuler une réponse. Mais ce qu'on peut affirmer tout de suite, c'est que l'on n'osera plus reprocher aux membres de l'extrême-gauche et aux journaux progressistes d'avoir réclamé la révision de la Constitution, dans le sens de l'extension de la réforme électorale provinciale et communale, aux élections législatives.

Si on les avait écoutés, le libéralisme serait resté uni, les cléricaux n'auraient pas reconquis le pouvoir et, en rangs serrés, nous aurions combattu le cléricalisme au cri de « Vive la révision de la Constitution. »

Seulement, Sa Majesté Frère-Orban ne l'a pas voulu. Pour cet homme orgueilleux, c'est un crime d'oser lui tenir tête et tout député coupable d'avoir un avis différent du sien, ne peut être qu'un imbécile ou un traître, le ministre-soleil était infallible.

On voit, aujourd'hui, ce que vaut cette infallibilité.

Si l'on profite de la leçon, si l'on écarte du pouvoir cet homme néfaste, quand le libéralisme redeviendra majorité, l'union entre la démocratie et le libéralisme sera encore possible et la victoire certaine. Sinon nous verrons recommencer, bientôt, les déchirements de l'an dernier, et dans deux ans Woeste et Jacobs, plus triomphants que jamais, rentreront ensemble au ministère et y resteront... jusqu'à la révolution qui deviendra alors la seule, la suprême ressource du vrai libéralisme, de la démocratie.

H. PECLERS.

Coalition clérico-doctrinaire.

La Meuse aurait-elle l'ambition bizarre de devenir aussi malhonnête que le Journal de Liège ? On serait tenté de le croire vraiment, en lisant l'article malpropre que la feuille des petites dames consacre aux élections communales de Seraing, où, comme on sait, les doctrinaires arrivent au ballottage avec les progressistes.

La vraie lutte — dit la Meuse — devait se concentrer entre les libéraux constitutionnels et les radicaux qui suivent le drapeau anarchiste du Réveil. Leur chef, le pharmacien-bourgmestre Brouhon, tient la tête de la liste avec 37 voix de moins que la majorité absolue. Le candidat le plus favorisé de la liste libérale, M. François, arrive avec 105 voix de moins que cette majorité. L'ex-bourgmestre Duchesne a obtenu 182 voix, dues sans doute à des sympathies personnelles que ses variations politiques n'ont pu enlever.

183 électeurs, dont il convient toutefois de déduire une quarantaine d'absents ou de décédés, 49 autres dont les bulletins ont été annulés, les voix des catholiques et des indépendants, 150 à 160, ensemble 300 à 350 voix, constituent une puissante arrière-garde dont l'action sera prépondérante pour assurer la dignité dans les délibérations du Conseil, l'ordre et la sécurité dans les affaires, ou maintenir le trouble et l'anarchie. C'est ce que nous verrons dimanche.

On voit que l'appel aux catholiques n'est pas même déguisé. C'est chez les cogots que la Meuse et son inspirateur dans cette affaire, le cléric M. Sadoine, comptent trouver des alliés pour combattre les progressistes ! Et l'on ne s'en cache pas !

Et dire que ce sont ces farceurs là qui exploitent le pays libéral en tonnant contre l'arrogance sacerdotale, alors qu'on fond, eux et les cléricaux s'entendent comme larrons en foire !

Au Journal de Liège.

Comme mes lecteurs le savent, il m'est arrivé de commettre une erreur en conseillant, dans le dernier numéro du Frondeur, de voter pour les candidats ouvriers et pour tous les candidats de l'Association sauf deux, MM. Chantraine et Graindorge.

M. Chantraine appartenant à la seconde série des candidats — chose que j'avais oubliée — était élu de droit et, dès lors,

le bulletin que je conseillais de faire aurait été nul.

C'était une bêtise et afin de la réparer le plus possible — et bien que j'eusse fait répandre à dix milles exemplaires des bulletins portant une rectification — je me rendis au bureau du Journal de Liège ou, après de longues explications, je parvins à faire comprendre aux rédacteurs de cette feuille pourquoi le bulletin que j'avais conseillé de faire serait nul.

Je voulais remettre en même temps une rectification écrite que j'avais préparée, mais comme le Journal était fort encombré, on me dit que l'on résumerait ma rectification dans le numéro qui allait paraître.

Or, voici comment on la résuma :

« Le Frondeur engage les électeurs à voter pour les deux candidats selon son cœur, et à biffer de la liste libérale le nom de M. Chantraine. »

« Le Frondeur donne à un conseil parfaitement absurde, car il entraînerait la nullité du bulletin. »

C'est-à-dire que le Journal ne disait pas que c'était moi qui avais reconnu mon erreur, il ne disait pas que c'était moi qui lui avais expliqué la faute commise par le Frondeur ; mais il profitait de ce que j'avais eu confiance en sa bonne foi, pour me donner un coup de patte.

Évidemment, la chose m'est fort indifférente ; le Journal gaga — dont le tirage n'atteint pas le quart de celui du Frondeur — n'étant plus guère lu que par quelques vieux ramollis et par les servantes et les bonnes d'enfants sans place qui ont conservé l'habitude de faire insérer leurs annonces dans cette feuille peu répandue, son opinion a nécessairement fort peu d'écho, mais ce que je ne me pardonnerai jamais, c'est d'avoir pu prendre un instant le Journal de Liège pour un confrère aimable dans les relations personnelles et Charles-Auguste pour un galant homme ! Cela ne m'arrivera plus, du reste.

CLAPETTE.

Mauvais Replâtrage

On connaît la grande nouvelle : Le roi, espérant retaper sa popularité, bien détériorée aujourd'hui, a redemandé leurs portefeuilles à MM. Woeste et Jacobs et M. Beernaert est chargé de reconstituer un nouveau ministère.

Cette solution, évidemment, n'en est pas une ; c'est, tout au plus, un mauvais replâtrage qui ne peut satisfaire personne.

Il importe peu, après tout, que ce soit Woeste ou Beernaert qui trône au ministère. Ce qu'il faut, c'est que la loi scolaire nouvelle ne soit pas appliquée. Ce que le pays demande, c'est que les malheureux instituteurs soient défendus contre les haines cléricales.

Or, il est clair qu'un ministère Beernaert-Delcourt, pas plus qu'un ministère Jacobs-Woeste ne prendra soin de défendre sincèrement les instituteurs menacés. Pour M. Beernaert comme pour M. Jacobs, l'instituteur, l'école neutre ce sont les ennemis. Seulement, le premier, plus fin, les combattra sourdement, alors que l'autre, plus sincère, les combattait rageusement, mais ouvertement. On aura simplement remplacé les haineux par les sournois. Nous n'avons plus de tigres dans la ménagerie ministérielle, mais, à leur place, nous aurons des chacals. S'imagine-t-on que nous gagnerons au change !

Somme toute, la seule solution possible, c'est la dissolution.

Il faut que le corps électoral ait l'occasion de se prononcer nettement pour ou contre la crétinisation de l'enfance. Sinon, un remaniement ne servira de rien et permettra simplement de faire une nouvelle application de l'apologue « du cantère sur la jambe de bois ».

Le roi a déjà fait une première sottise en signant la loi avant les élections. Il aurait dû, évidemment, demander à attendre, avant de promulguer la loi, que le corps électoral eût fait connaître son opinion sur le projet sorti des délibérations de la Chambre.

Le roi n'a pas eu cette idée.

Aujourd'hui, le roi, s'apercevant que c'est lui qui, en réalité, a été le principal vaincu dans la bataille de dimanche, veut tirer son

épingle du jeu et regagner les sympathies libérales sans s'exposer à déplaire sérieusement aux catholiques.

Le pays ne sera pas dupe de cette manœuvre.

Plus de mille instituteurs ont déjà été mis sur le pavé depuis la promulgation de la loi.

Un ministère libéral, très libéral — beaucoup plus assurément que le cabinet Frère-Orban — peut seul enrayer ce formidable mouvement réactionnaire et défendre les instituteurs contre le fanatisme clérical.

Or, ce ministère ne peut être porté au pouvoir qu'à la suite d'une dissolution.

Cette dissolution il faut qu'elle ait lieu à présent, sinon elle arrivera trop tard. Dans deux mois l'enseignement sera complètement désorganisé, les instituteurs dispersés, les écoles détruites et il faudra des années pour en venir où nous sommes aujourd'hui.

Un changement de ministres importe fort peu au pays. Ce qu'il faut, c'est un vrai changement de gouvernement. Si le roi est sincèrement désireux de se conformer à la volonté du pays, il n'a qu'à dissoudre les chambres. En modifiant la composition du ministère, il ne fait, somme toute, que feindre d'obéir à la voix populaire, tout en ne changeant, au fond, rien du tout à la situation qu'il a contribué à créer. Pour nous, on remplace simplement des adversaires féroces par des adversaires hypocrites. Si le roi s'imagine que cette satisfaction platonique lui rendra l'affection du peuple, sa majesté se fourre, à des profondeurs insoudables, son doigt rose dans son œil bleu.

Il est vrai qu'Elle en a tellement l'habitude !.....

CLAPETTE.

Avis aux bateliers. — Nous apprenons avec plaisir que deux spécialistes distingués, MM. d'Andrimont, sénateur, et Peclers, homme de lettres, viennent de s'associer pour la fabrication des gaffes. Spécialité de gaffes de grande dimension, dites gaffes électorales.

Changement de ministère

(Opéra en plusieurs actes)

1^{er} acte. — La scène représente un palais.
LE ROI (seul).

Quelle pile ! mon Dieu ! qu'elle pile ! Que faire à présent ? Les garder ? Je pourrais y perdre ma couronne. Les chasser ? moi qui les approuvais il y a deux mois !

Quelle situation ! quelle situation ! Mais pourquoi aussi allais-je choisir de pareils ministres ?

Romance. — Air : Les Noces de Jeannette.

Parmi les députés, pour faire un ministère
J'avais à loisir
Le droit de choisir
En les choisissant, j'avais cru bien faire (bis).
Hélas, quel affront,
Voilà qu'on les buse
De ma mine confuse
Quemain les journaux riront.
Ma pauvre âme est pleine
De mortel souci
Ce n'est pas la peine
De régner ainsi
Ce n'est pas la peine
De régner ainsi.

Le chœur (En dehors)
(Air de la Favorite final du 2^e acte)

Où du pays la patience est lassée
Que cette clique à l'instant soit chassée
Le scrutin veut ! La calotte insensée
Ne pourra plus nous imposer sa loi
Que la calotte soit sacrifiée
Ou ce palais croulera sur le roi.

Le roi (les voix s'éloignent).

Enfin, il le faut ! J'aime mes ministres, j'aime bien ma femme, mais j'aime aussi ma couronne — et ma liste civile aussi. (Il frappe sur un timbre, un chambellan entre).

Le roi. — Je vais vous charger d'une triste mission, mon cher comte. Je dois renvoyer mes ministres, afin de n'être pas moi-même renvoyé. Prévenez ces messieurs, avec ménagement, puis envoyez les moi. Je veux leur faire mes adieux.

SCÈNE II.

LE ROI, LES MINISTRES.

Les ministres — Oh sire, est-il vrai ?
Le roi. — Hélas ! il le faut !
Woeste. — Vous nous mettez à la porte ?
Le roi. — Pour ne pas que l'on m'y mette aussi, mais croyez-moi, mon cœur saigne !

Le roi.

ROMANCE

(Air : la Fille du Régiment).

Il faut partir
Il faut, mes bons compagnons d'armes
Aujourd'hui, du ministère s'en fuir
Mais par pitié, cachez-moi bien vos larmes
Vos regrets, pour mon cœur, hélas ont trop de charmes
Il faut partir.

Les ministres pleurent.
LE ROI A MALOU. — (Air de *Mignon*)
Adieu Malou courage !
Ne pleure pas
Les chagrins son bien vite oubliés à ton âge
Dieu te consolera
Mes vœux suivront tes pas
Ne pleure pas.

S'adressant à Woeste qui sanglote.
Puisse-tu revenir, un jour au ministère
Puisse-tu retrouver bon nombre d'électeurs
Je te quitte à regret et ma compagne austère
Partage mes douleurs —
Mon Woeste adieu courage
Ne pleure pas
Tes chagrins seront vite oubliés je le gage
Dieu te consolera
Mes vœux suivront tes pas
Ne pleure pas !

S'adressant à Jacobs :
N'accuse pas mon cœur de froide indifférence
Ne me reproche pas de te lâcher toujours
En te disant adieu je garde l'espérance
De te reprendre un jour —
Jacobs adieu courage
Ne pleure pas !
Tes chagrins seront vite oubliés je le gage
Dieu te consolera
Mes vœux suivront tes pas
Ne pleure pas !

Le rideau tombe.
FIN DU PREMIER ACTE
(A suivre.) CLAPETTE.

A coups de fronde.

Faut-il, dit le *Journal de Liège*, attribuer aux résultats de la journée de dimanche ce phénomène vraiment extraordinaire que nous présente la *Gazette de Liège* dans son numéro de lundi : le délicieux Jacobs apprécié par elle à sa juste valeur !
Voici, en effet, *textuellement* ce que nous lisons dans la dite *Gazette* du 20 octobre, à propos des élections communales à Bruxelles :
« Monsieur Jacobs, ministre de l'intérieur et de l'IGNORANCE NATIONALE, est allé voter à St-Gilles. Il a été protégé par deux agents de police. »
Vous avez bien lu : c'est la *Gazette de Liège* qui appelle M. Jacobs le ministre de l'ignorance nationale !!
On n'est jamais trahi que par les siens.
« Nous ne pouvons admettre, dit, en terminant, le *Journal gaga*, que l'on attribue à un coup de ciseaux maladroit l'entrefilet de la *Gazette*. »
Le *Journal de Liège* est, en ce qui concerne les coups de ciseaux, d'une compétence trop incontestable pour que nous ne nous rallions pas sans réserve à son opinion.

Simple avis cueilli dans les valves de l'Université :

« Messieurs les élèves du cours de minéralogie son informés que M. le professeur Dewalque fera leçon le samedi 25 courant à 3 heures au lieu de vendredi 24 à la même heure.

« Le conservateur,
» H. FORBIS. »

Et l'orthographe, qu'en faisons-nous, ma vieille branche ?

Bien amusant à lire le *Patriote* — une fois n'est pas coutume n'est-ce pas ? — depuis que ses amis ont reçu la fameuse veste que vous savez.

D'abord, le bon journal était ahuri. Le coup de massue avait été trop violent. Mais, peu à peu, il s'est remis et, trois jours après la débacle, le journal clérical en arrivait tout doucement à prétendre que le cléricalisme avait obtenu, dimanche dernier, un triomphe sans précédent.

Il est vrai, dit le *Patriote*, que nous sommes vaincus à Anvers, à Bruxelles, à Liège, à Louvain, à Tournay, à Mons, à Verviers, à Namur, etc., mais, en revanche, nous triomphons à Maeseyck, Furnes, Nieuport, Boom, Waterloo, Gendbrugge, Anderghem, Everbergh, Maremaes, Heffen, Baullet, Koekelberg, Ruybroek, etc., il y a compensation et s'il y a une différence elle est toute en faveur des catholiques !

Vous voyez d'ici, n'est-ce pas tout le parti que l'on peut tirer de ce système ?

Il fait penser à un administrateur de banque qui, parlant d'une forte somme perdue dans certaines opérations, dirait à ses actionnaires :

Somme toute, messieurs, nous avons perdu pendant l'exercice écoulé deux cent cinquante mille francs dans certaines affaires de panoramas, mais, en revanche, nous avons réalisé un bénéfice de deux francs soixante-quinze centimes en liquidant nos actions de chemin de fer. Vous voyez que nos opérations sont toujours excellentes !

Ceserait tout à fait le raisonnement actuel de la sainte feuille.

La Toux.

Mon cher confrère et ami,
J'ai un petit conte pour vous, un petit conte anodin. J'espère qu'il vous plaira si j'arrive à le bien dire, aussi bien que celle de qui je le tiens.
La tâche n'est point facile, car mon amie est une femme d'esprit infini et de parole libre. Je n'ai pas les mêmes ressources. Je ne peux, comme elle, donner cette gaieté folle aux choses que je conte ; et, réduit à la nécessité de ne pas employer des mots trop caractéristiques, je me déclare impuissant à trouver, comme vous, les délicats synonymes.
Mon amie, qui est en outre une femme de

théâtre de grand talent, ne m'a point autorisé à rendre public son histoire.

Je m'empresse donc de réserver ses droits d'auteur pour le cas où elle voudrait, un jour ou l'autre, écrire elle-même cette aventure. Elle le ferait mieux que moi, je n'en doute pas. Etant plus experte sur le sujet, elle retrouverait en outre mille détails amusants que je ne peux inventer.

Mais voyez dans quel embarras je tombe. Il me faudrait, dès le premier mot, trouver un terme équivalent et je le voudrais génial. La *Toux* n'est pas mon affaire. Pour être compris, j'ai besoin au moins d'un commentaire ou d'une périphrase à la façon de l'abbé Delille :

La toux dont il s'agit ne vient point de la gorge.

* * *

Elle dormait (mon amie) aux côtés d'un homme aimé. C'était pendant la nuit, bien entendu.

Cet homme, elle le connaissait peu, ou plutôt depuis peu. Ces choses arrivent quelquefois dans le monde du théâtre principalement. Laissons les bourgeois s'en étonner. Quant à dormir aux côtés d'un homme qu'importe qu'on le connaisse peu ou beaucoup, cela ne modifie guère la manière d'agir dans le secret du lit. Si j'étais femme je préférerais, je le crois, les nouveaux amis. Ils doivent être plus aimables, sous tous les rapports, que les habitués.

On a, dans ce qu'on appelle le monde comme il faut, une manière de voir différente et qui n'est point la miennne. Je le regrette pour les femmes de ce monde ; mais je me demande si la manière de voir modifie sensiblement la manière d'agir ?...

Donc elle dormait aux côtés d'un nouvel ami. C'est là une chose délicate et difficile à l'excès. Avec un vieux compagnon on prend ses aises, on ne se gêne pas, on peut se retourner à sa guise, lancer des coups de pied, envahir les trois quarts du matelas, tirer toute la couverture et se rouler dedans, ronfler, grogner, tousser (je dis tousser faute de mieux) ou éternuer (ce pense-vous d'éternuer comme synonyme ?)

Mais pour en arriver là, il faut au moins six mois d'intimité. Et je parle des gens qui sont d'un naturel familier. Les autres gardent toujours certaines réserves, que j'approuve pour ma part. Mais nous n'avons peut-être pas la même manière de sentir sur cette matière.

Quand il s'agit d'une nouvelle connaissance qu'on peut supposer sentimentale, il faut assurément prendre quelques précautions pour ne point incommoder son voisin de lit, et pour garder un certain prestige, de poésie et une certaine autorité.

Elle dormait. Mais soudain une douleur, intérieure, lancinante, voyageuse, la parcourut. Cela commença à l'estomac et se mit à rouler en descendant vers... vers... vers les gorges inférieures, avec un bruit discret de tonnerre intestinal.

L'homme, l'ami nouveau, gisait tranquille, sur le dos, les yeux fermés. Elle le regarda de coin, inquiète, hésitante.

Vous êtes-vous trouvé, confrère, dans une salle de première, avec un rhume dans la poitrine. Toute la salle anxieuse halète au milieu d'un silence complet ; mais vous n'écoutez plus rien, vous attendez éperdu, un moment de rumeur pour tousser. Ce sont, tout le long de votre gosier, des chatouillements, des picotements épouvantables. Enfin vous n'y tenez plus. Tant pis pour les voisins. Vous toussiez. — Toute la salle crie : « A la porte. »

Elle se trouvait dans le même cas, travaillée, torturée par une envie folle de tousser. (Quand je dis toussiez, j'entend bien que vous transposez).

Il semblait dormir ; il respirait avec calme. Certes il dormait.

Elle se dit : « Je prendrai mes précautions. Je tâcherai de souffler seulement, tout doucement, pour ne point le réveiller. » Et elle fit comme ceux qui cachent leur bouche sous leur main et s'efforcent de dégager, sans bruit, leur gorge en expectorant de l'air avec adresse.

Soit qu'elle s'y prit mal, soit que la démangeaison fût trop forte, elle toussa.

Aussitôt elle perdit la tête. S'il avait entendu, quelle honte ! Et quel danger ! Oh ! s'il ne dormait point, par hasard ? Comment le savoir ? Elle le regarda fixement, et, à la lueur de la veilleuse, elle crut voir sourire son visage aux yeux fermés. Mais s'il riait... il ne dormait donc pas... et, s'il ne dormait pas... ?

Elle tenta avec sa bouche, la vraie, de produire un bruit semblable, pour... dérouter son compagnon.

Cela ne ressemblait guère.

Mais dormait-il ?

Elle se retourna, s'agita, le poussa, pour savoir avec certitude.

Il ne remua point.

Alors elle se mit à chantonner.

Le Monsieur ne bougeait pas.

Perdant la tête, elle l'appela « Ernest. »

Il ne fit pas un mouvement, mais il répondit aussitôt.

— Qu'est-ce que tu veux ?

Elle eut une palpitation de cœur. Il ne dormait pas ; il n'avait jamais dormi !...

Elle demanda :

— Tu ne dors donc pas ?

Il murmura avec résignation :

— Tu le vois bien.

Elle ne savait plus que dire, affolée. Elle reprit enfin.

— Tu n'as rien entendu ?

Il répondit, toujours immobile :

— Non.

Elle se sentait venir une envie folle de le gifler, et, s'asseyant dans le lit :

— Cependant il m'a semblé ?...

— Quoi ?

— Qu'on marchait dans la maison.

Il sourit. Certes, cette fois, elle l'avait vu sourire, et il dit :

— Fiche-moi donc la paix, voilà une demi-heure que tu m'embêtes.

Elle tressaillit.

— Moi ?... C'est un peu fort. Je viens de me réveiller. Alors tu n'a rien entendu ?

— Si.

— Ah ! enfin, tu as entendu quelque chose ! Quoi !

— On a... toussé !

Elle fit un bond et s'écria, exaspérée :

— On a toussé ! Où ça ! Qui est-ce qui a toussé ? Mais tu es fou ? Réponds donc ?

Il commençait à s'impatienter.

— Voyons, est-ce fini cette scie-là ? Tu sais bien que c'est toi.

Cette fois, elle s'indigna, hurlant : Moi ?

— Moi ? — Moi ? — J'ai toussé ? Moi ? J'ai toussé ! Ah ! vous m'insultez, vous m'outragez, vous me méprisez. Eh bien, adieu !

Je ne reste pas auprès d'un homme qui me traite ainsi.

Et elle fit un mouvement énergique pour sortir du lit.

Il reprit d'une voix fatiguée, voulant la paix à tout prix :

— Voyons, reste tranquille. C'est moi qui ai toussé.

Mais elle eut un sursaut de colère nouvelle.

— Comment ? vous avez... toussé dans mon lit !... à mes côtés... pendant que je dormais ? Et vous l'avez. Mais vous êtes ignoble. Et vous croyez que je reste avec les hommes qui... toussent auprès de moi... Mais pour qui me prenez-vous donc ?

Et elle se leva sur le lit tout debout, essayant d'enjamber pour s'en aller.

Il la prit tranquillement par les pieds et la fit s'étaler près de lui, et il riait, moqueur et gai :

— Voyons, Rose, tiens-toi tranquille, à la fin. Tu as toussé. Car c'est toi. Je ne me plains pas, je ne me fâche pas ; je suis content même. Mais, recouche-toi, sacrebleu.

Cette fois, elle lui échappa d'un bond et sauta dans la chambre ; et elle cherchait éperdument ses vêtements, en répétant :

« Et vous croyez que je vais rester auprès d'un homme qui permet à une femme de... tousser dans son lit. Mais vous êtes ignoble, mon cher. »

Alors il se leva, et, d'abord, la gifla. Puis, comme elle se débattait, il la cribla de taloches ; et, la prenant ensuite à pleins bras, la jeta à toute volée dans le lit.

Et comme elle restait étendue, inerte et pleurant contre le mur, il se recoucha près d'elle, puis, lui tournant le dos à son tour, il toussa... il toussa par quintes... avec des silences et des reprises. Parfois, il demandait « en as-tu assez », et, comme elle ne répondait pas, il recommençait.

Tout à coup, elle se mit à rire, mais à rire comme une folle, criant — « qu'il est drôle, ah ! qu'il est drôle ! »

Et elle le saisit brusquement dans ses bras, collant sa bouche à la sienne, lui murmurant entre les lèvres : « Je t'aime, mon chat. »

Et ils ne dormirent plus... jusqu'au matin.

GUY DE MAUPASSANT.

Boite aux lettres.

Liège le 22 octobre 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Maintenant que les élections communales sont terminées à la satisfaction et au soulagement de la grande majorité des libéraux légeois, permettez-moi d'en revenir à nos petites affaires administratives.

Dans une des dernières séances de notre homogène Conseil, notre intelligent échevin des travaux a dû proposer à huis clos, l'aliénation d'une languette de terrain communal contigue au pignon façade de la maison n° 50 de la rue de l'Université.

A moins que je ne me trompe très fort, cette délibération serait contraire à l'article 71 de la loi communale et par conséquent entachée de nullité.

Veillez agréer, M. le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite et sincère considération.

Un contribuable.

Ne connaissant pas l'affaire dont il s'agit, il ne nous est pas possible de répondre à notre correspondant, mais notre ami Ziane s'empressera, n'en doutons pas, de satisfaire, sur ce point, à la curiosité de l'honorable contribuable qui nous écrit.

Théâtre Royal

M. Gally, qui avait fort malheureusement effectué la réouverture avec la *Fille du Tambour Major*, très faiblement interprétée, a pris jeudi une éclatante revanche en nous donnant une excellente reprise du *Pardon de Ploermel*.

L'orchestre, les artistes et les chœurs ont été en tous points excellents.

M. Berardi a superbement interprété le rôle écrasant de Hoël ; une fort belle voix, un sérieux talent de chanteur, telles sont les qualités maîtresses de cet artiste — qui, lorsqu'il aura fait quelques progrès en tant que comédien, sera certainement un des artistes les plus parfaits que nous ayons possédés sur notre première scène. Mme Gally — à qui l'on a fait une belle rentrée — a eu aussi un succès très grand ; l'air du second acte, notamment, lui a valu une bruyante ovation.

M. Garrigues — le premier ténor — s'est très bien tiré du rôle de Corentin, mais nous craignons que la voix de cet artiste ne soit un peu grêle pour son emploi. En tous cas, attendons.

A signaler aussi, M. Vernouillet — une basse douée d'un très bel organe — qui a su se faire applaudir en chantant, avec beaucoup d'ampleur, les quelques phrases dont se compose le rôle épisodique du chasseur.

Bref, nous le répétons, c'est un vrai et un grand succès qui fait honneur aux artistes, à la direction et surtout à l'excellent chef d'orchestre, M. Cambon.

Pour paraître prochainement

ALMANACH DU "FRONDEUR"

(Satirique illustré.)

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Direction Ed. GALLY. Bur. à 6 0/0 h. Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 26 octobre 1884.

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.
Galathée, opéra-comique en 2 actes.
L'Étincelle, comédie en 1 acte.

Eden-Théâtre

Direction Laurençon et Martin.

Tous les soirs

SPECTACLE VARIÉ

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à 12-50 de la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liège ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché.



L'ARGENTINE

EAU CAPILLAIRE PROGRESSIVE. Toutes les eaux contenant un dépôt blanc jaunâtre sont fatales pour la santé. L'Argentine est la seule qui ramène les cheveux gris et blancs à leur couleur primitive. Elle enraye la chute des cheveux, enlève les pellicules et donne à la chevelure une nouvelle vie, sans jamais nuire. 5 francs le flacon. — Eau étrangère, instantanée pour la barbe, 5 francs le flacon. — Dépôt : A Liège, pharmacie de la Croix Rouge, de L. Burgers, 16, rue du Pont-d'Ile, Liège.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain. C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

GRANDE BRASSERIE ANGLAISE DE CANTERBURY

JOHNSON & CO LTD CANTERBURY

EXPORTERS TO ALL PARTS OF THE WORLD

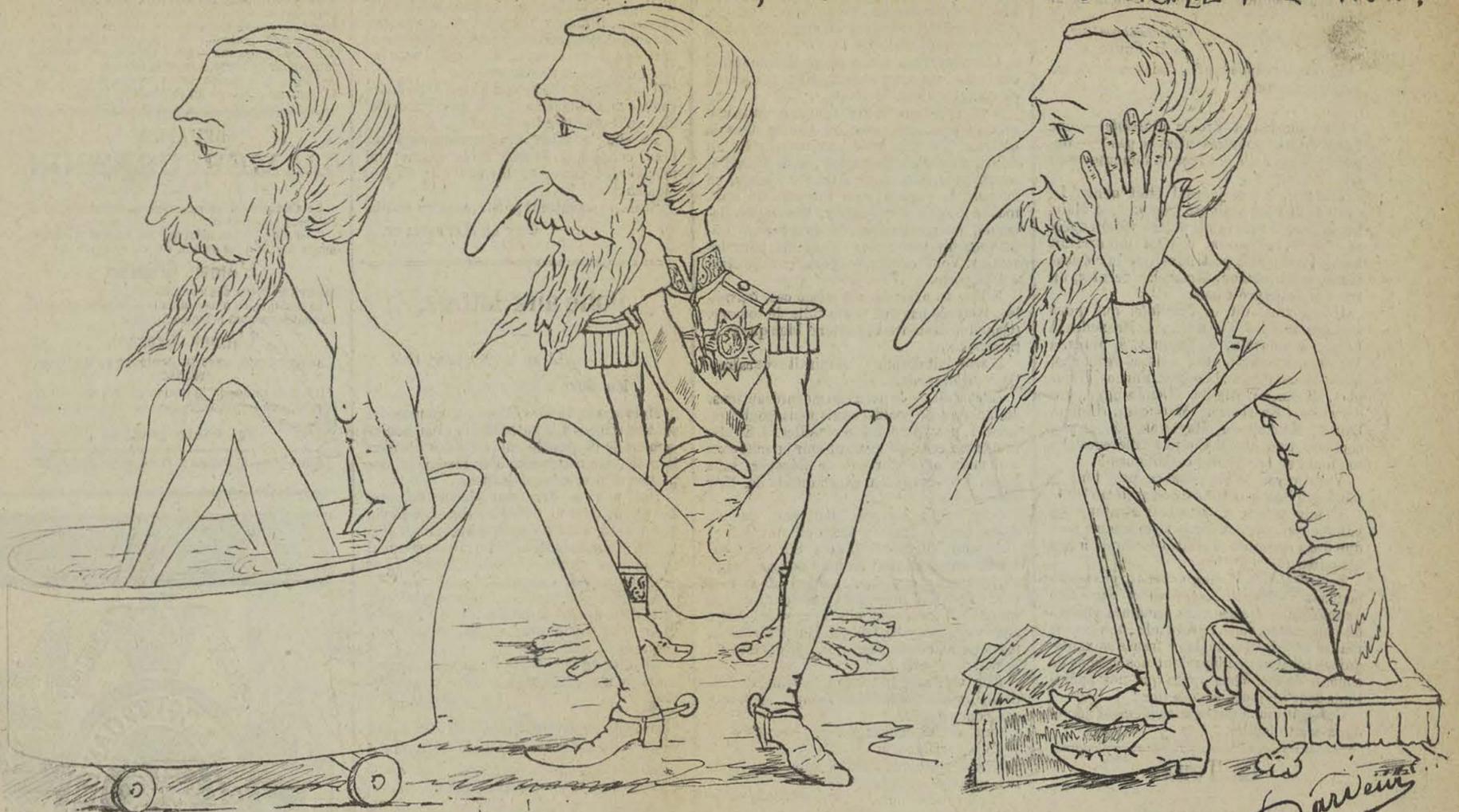
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA BELGIQUE RUE CATHÉDRALE 57 LIÈGE

LES VRAIS BUSÉS DE LA JOURNÉE DE DIMANCHE 19 OCTOBRE



DR

LES TRANSFORMATIONS D'UN AUGUSTE NEZ. PENDANT UNE JOURNÉE D'ÉLECTION?



LE MATIN

Je me réjouis d'être ce soir.
Je crois que madame aura bien d'être contente!

A MIDI

cela tourne mal!

A six heures

quelle débacle, mon Dieu!

Darwin